



Règlement de la course du 1er septembre 2024

L'inscription au TRAIL « Le GRAND CHENE » et à la marche « Les Lutins Cévenols entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

1. Inscription :

Les Inscriptions se feront par internet sur Endurance Chrono jusqu'au 31/08/2024 à 12H.

Le Trail de 10 km est ouvert aux coureurs licenciés ou non, à partir de la catégorie cadet (nés en 2007 ou avant) jusqu'aux Vétérans. Chaque participant à la course, devra présenter obligatoirement lors de son inscription, soit sa licence sportive FFA ou FFTriathlon en cours de validité au 1^{er} sept 2024, soit l'attestation issue du Parcours de Prévention Santé, valable au 1^{er} septembre 2024 (attestation valable 3 mois).

Les coureurs ne présentant pas d'attestation PPS ou de licence FFA ou FFTri 2024/2025, au plus tard au retrait du dossard, ne seront pas autorisés à prendre le départ.

La marche de 6 km est ouverte à tous, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Course animation enfant sans dossards, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

2. Droits d'engagement : Tarifs : 10 € TRAIL; 8 € marche (+ frais inscription en ligne)

3. Ravitaillement : Point d'eau à mi-course et ravitaillement à l'arrivée

4. Environnement : Respecter le circuit et la nature, garder vos déchets.

5. Sécurité : La sécurité sur le parcours est assurée par une équipe de bénévoles.

L'assistance médicale assurée par UNASS 30 est basée à l'arrivée.

6. En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association organisatrice se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

7. Droits à l'image : Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

8. Organisation

Les dossards seront à retirer au foyer de Lézan :

- le 31 août 2024, de 15h à 18h.
- le 1er septembre 2024, de 8h00 à 9h30.

Les départs auront lieu du Camp Perrier, à Lézan : Course enfant à 9H30, TRAIL à 10h00, marche à 10H10.

Récompenses Trail : Scratch : 3 premiers H et F, et 1^{er} de chaque catégorie. Remise des prix à partir de 12h

9. Chronométrage : Le chronométrage est assuré par « Endurance Chrono ». L'athlète doit porter visiblement pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, le dossard fourni par l'organisation sous peine de disqualification. Contrôle dossard sur le parcours.

10. Parcours : Les deux parcours ont lieu à 95% sur chemins et sous-bois.

11. Assurance / responsabilité

Les organisateurs ont souscrit une responsabilité civile auprès d'un assureur. LEZAN-TRAIL décline toute responsabilité en cas d'accident ou de séquelles physiologiques immédiates ou futures, qui pourraient survenir aux concurrents, avant, pendant ou après la participation à l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Mail : lezantrail@yahoo.com ; Adresse : LEZAN-TRAIL 514 Ch. de Fondarène- 30350 LEZAN